

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 48

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 17 novembre 1869.

M. L. Dufour donne quelques détails nouveaux sur les observations par lesquelles il détermine la différence entre l'évaporation et la chute d'eau, à Lausanne. (Voir le compte-rendu de la séance du 16 juin, *Conteur*, n° 26). Les années 1865-1868, inclusivement, ont donné, en moyenne, un excès annuel de chute d'eau de 238^{mm}. Pendant cette même période, la quantité annuelle d'eau tombée a été en moyenne de 957^{mm}. (Observations de M. J. Marguet). L'évaporation moyenne annuelle est donc, pour Lausanne, de 669^{mm}.

Ce résultat concorde d'une manière remarquable avec le chiffre donné pour Dijon par M. Collins, ingénieur des ponts et chaussées, soit 667^{mm}. D'après Halley, on aurait généralement une évaporation supérieure à la quantité d'eau tombée, loi complètement fautive pour Lausanne, puisque la chute d'eau présente un excès annuel d'environ 500^{mm} d'eau. Il est vrai de dire que Lausanne présente une chute annuelle d'eau exceptionnellement forte par rapport à toutes les localités environnantes, Morges, Genève, etc. Ensuite de 10 années d'observations, M. Marguet a trouvé une moyenne annuelle de 1093^{mm}.

M. Cauderay donne la description d'un indicateur électrique du niveau de l'eau d'un réservoir, construit par M. Hasler, directeur de l'atelier télégraphique de Berne. Cet appareil permet de constater à chaque instant le niveau de l'eau dans le grand réservoir construit près de la ville de Berne, et cela à une grande distance, dans le bureau de l'administration des eaux de la ville.

M. Cauderay montre ensuite un appareil de son invention, qui permet d'appeler isolément les divers postes télégraphiques d'une même ligne.

Nous ne pouvons aborder ici la description de ces appareils, pour laquelle des figures sont nécessaires.

M. Dufour donne, à cette occasion, la description d'un appareil très simple qui peut être installé dans les maisons dont l'alimentation d'eau se fait au moyen d'un réservoir placé dans les combles. Lorsque le niveau de l'eau s'élève trop et qu'il y a à craindre un débordement, une sonnerie électrique est mise en jeu, d'une manière continue et attire ainsi l'attention sur le danger.

M. le docteur Ph. de la Harpe annonce à la Société la publication récente du dernier cahier des *Matériaux pour la paléontologie suisse*; ce travail est intitulé : *Mémoire sur les animaux vertébrés trouvés dans le terrain sidérolithique du canton de Vaud et appartenant à la faune éocène*; — *supplément par F.-J. Pictet et Al. Humbert*.

La Société entend enfin une communication de M. Renavier sur la géologie des environs de Lugano.

S. C.

La grotte de Montcherand vient de changer de destination; après avoir probablement servi d'abri à l'Ours des cavernes, puis, plus récemment, d'ornement naturel à une pittoresque contrée, elle vient d'être louée à un brasseur, pour la somme de 35 francs.

La grotte est transformée en cave.

Grand émoi dans la contrée! Un certain nombre de personnes, des dames surtout, plus sensibles aux beautés de la nature qu'aux qualités rafraîchissantes de la bière, ont réuni une somme de 500 fr. qu'elles ont offerte à la municipalité de Montcherand, comme équivalent du prix qu'elle attribue à cette propriété communale.

Vains efforts! La grotte est louée, la cave établie, et la caverne, qui vit souvent les joyeux ébats de la jeunesse des environs, n'existe plus qu'à l'état de souvenir.

Les pygmées bossus de l'Uetliberg.

Conte.

I

Si, depuis les vallées que nous avons décrites dans nos derniers récits, on remonte vers le nord, on y trouve une nature faite pour inspirer la rêverie. Les chaînons des Alpes, en s'abaissant en collines parallèles, conservent l'austérité des montagnes de la Suisse centrale, tout en prenant quelque chose de moins âpre dans un climat plus doux. La chaîne de l'Albis, entre autres, présente mille attraits. D'un côté, à l'Est, c'est le lac de Zurich, avec ses beautés factices mais réelles. De l'autre, à l'Ouest, c'est la vallée de la Sihl, avec toutes ses horreurs en miniature. L'Uetliberg est, pour Zurich, ce que le Signal est pour Lausanne, avec la différence qu'il faut trois heures pour monter l'Uetliberg à travers des ravins, des rochers, des grottes, qui donnent à cette excursion des charmes appréciés des touristes.

A ces beautés naturelles de la contrée se joignent les souvenirs dont elle est peuplée. L'Uetliberg fut jadis une montagne sacrée. On y a trouvé dernièrement une pierre destinée aux sacrifices. Le peuple y attache encore des idées merveilleuses. Un bout de branche coupé dans ces ravins, au coup de minuit, dans la nuit de Noël, forme une amulette connue sous le nom de Füsiholz, amulette dont on trouve des exemplaires même dans les familles de la haute volée, et qui sert à extraire du corps humain les corps étrangers. C'est dans le creux d'une grosse pierre de l'Uetliberg que les sages-femmes vont chercher les petits enfants! Le jour de l'Ascension il est d'usage d'y venir voir le lever du soleil. Les âmes des trépassés rôdent dans la contrée, la nuit de Sylvestre; aussi les villageois se réunissent à l'église, chantent des psaumes et sonnent les cloches jusqu'à une heure du matin.

L'histoire, de son côté, rapporte bien des choses. Félix et Régula ont subi leur martyre à Zurich; le sceau de l'Etat porte, encore aujourd'hui, l'image de ces deux saints, décapités, et tenant leur tête sur leur bras. Charlemagne fut amené par un cerf, depuis Cologne jusqu'à l'endroit où ces martyrs étaient enterrés, et ce fut lui qui y fit construire la cathédrale. Ce fut près de là, à la Wasserkerche, que Charlemagne rendit la justice à un serpent. En face de la cathédrale, de l'autre côté de la Limmat, est l'église du Fraumünster, dont la fondation est due à un prodige. Louis le Teutonique avait son château au Baldern, toujours dans l'Uetliberg. Un cerf blanc, portant deux cierges allumés sur ses cornes, mena les deux princesses Hildegarde et Berthe, ses filles, à l'endroit où l'on devait construire le Fraumünster, dont elles furent les fondatrices, et qui devint une abbaye royale.

Entre le Baldern et l'Uetliberg, au Hoekler, se trouvait le château de Rudiger Manesse, appelé roi des Minnesänger (troubadours, ménestrels); on lui a élevé un monument sur les ruines de son château. Or ces chants, comme l'Edda et les Niebelungen, avaient un caractère sacré. Enfin, sur le sommet de l'Uetliberg, était le château des seigneurs de Regensberg. On a construit sur son emplacement, en 1842, un chalet qui sert d'hôtel pension. La chapelle, qui est encore debout, a servi de tour de guet jusqu'à cette époque, fait qui s'explique par la circonstance que le signal des incendies se donne avec le canon. Aujourd'hui on y loge les ânes qui servent de monture aux nombreux touristes qui visitent la montagne.

On conçoit qu'avec de telles traditions et de telles légendes, les Zurichois, déjà rêveurs, parce qu'ils sont Allemands, aient leurs superstitions. Nous devons en prévenir nos lecteurs avant d'entamer notre conte qui est vrai comme expression de la croyance populaire, vrai comme comparaison entre deux époques; et conte, après tout.

Mère et fils.

C'était en 1826, la veille du jour des Trépassés, fête des morts, comme chacun sait. Dans la nuit du 1 au 2 novembre, les âmes de ceux qui ont trop bien vécu sur la terre reviennent pour invoquer les prières de ceux qui vivent encore. Les démons se mettent en campagne contre l'œuvre rédemptrice